

BUDGET DU QUÉBEC 2016-2017 : QUELS IMPACTS SUR L'INDUSTRIE DES SCIENCES DE LA VIE ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ?

Le 17 mars dernier, le gouvernement du Québec a déposé son budget 2016-2017. Celui-ci inclut plusieurs initiatives qui auront un impact direct sur le secteur des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS).

SURVOL DES INVESTISSEMENTS ET MESURES GOUVERNEMENTALES

Appui de 5,3 M\$ pour l'Initiative en recherche clinique précoce :

- Cette Initiative permettra au Québec d'attirer sa part des études cliniques précoces imparties par l'industrie pharmaceutique aux centres de recherche publics et aux entreprises de recherche contractuelle.
- Les trois centres hospitaliers universitaires de la grande région métropolitaine, soit le Centre universitaire de santé McGill, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine, seront visés par l'initiative, capitalisant sur les investissements importants des dernières années pour se doter d'infrastructures à la fine pointe dans le secteur des sciences de la vie.
- Ce projet s'étalera sur les cinq prochaines années. Il représente des investissements de 12 millions de dollars, soit 5,3 millions de dollars provenant du gouvernement du Québec et 6,7 millions de dollars provenant de partenaires privés et publics. À terme, les revenus générés par la gestion des études cliniques devraient permettre d'autofinancer les opérations.

100M\$ pour favoriser la commercialisation des découvertes québécoises en sciences de la vie :

- Il s'agit d'une dotation de 100 millions de dollars afin de réaliser des prêts participatifs pour les entreprises en phase de croissance qui ont de la difficulté à réaliser des levées de fonds suffisantes pour les amener à l'étape de la commercialisation.
- Il est prévu que chaque dollar engagé par le gouvernement sous forme de prêt participatif soit apparié à au moins trois dollars provenant d'investisseurs privés sous forme d'équité. Ainsi, grâce à l'engagement gouvernemental de 100 millions de

dollars, des investissements potentiels de 400 millions de dollars devraient se réaliser au Québec au cours des prochaines années afin de favoriser la croissance d'entreprises dans le secteur des sciences de la vie.

Soutien à la mise en place du fonds d'amorçage spécialisé en sciences de la vie, Amorchem II, avec un financement de 20 M\$:

- La capitalisation totale de ce nouveau fonds sera de 50 M\$ et fait l'objet d'un partenariat avec l'entreprise Merck et le Fonds de solidarité FTQ.
- Objectifs :
 - Réaliser 15 nouveaux investissements dans des projets provenant d'universités et de centres de recherche québécois dans le secteur des sciences de la vie.
 - Soutenir la création d'entreprises dans le secteur des sciences de la vie.
 - Maintenir les ententes-cadres de licences technologiques et de contrats de recherche avec les principaux centres de recherche et universités du Québec.

Investissement dans la recapitalisation de 96 M\$ du fonds Teralys Capital Fonds avec une participation de 16 M\$ du gouvernement du Québec et d'un montant équivalent du gouvernement fédéral :

- La capitalisation totale de Teralys est maintenant portée à 375 M\$ ce qui en fait le plus important fonds de fonds au Canada.
- Teralys Capital finance notamment des fonds de capital de risque actifs en sciences de la vie.

Accélération de l'évaluation des nouveaux médicaments par l'INESSS :

- Dans le but d'améliorer la rapidité d'accès à certains médicaments constituant une percée thérapeutique majeure ou un potentiel d'économie substantielle, l'INESSS pourra dorénavant amorcer l'évaluation d'un médicament ou d'une nouvelle indication d'un médicament déjà commercialisé avant que Santé Canada ait rendu sa décision.

Soutien de 3 M\$ sur 5 ans à l'Institut de recherche clinique de Montréal (IRCM) par le financement de deux initiatives de l'IRCM, soit :

- l'établissement du Centre de recherche sur les maladies rares et génétiques chez l'adulte;
- favoriser la production de biomarqueurs comprenant la découverte, la validation, les essais cliniques et le développement de partenariats.